

FICHE TECHNIQUE**Colorant VERT POMME E141 E160a réf. CV-P4160-P4****APPELLATION LEGALE**

Statut UE (Règlement CE n°1333/2008) : Colorants: E160a - E141

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUESProfil Aromatique : Caractéristique
Aspect : Poudre
Couleur : Orange
Tonalité colorante : Vert pomme**APPLICATION**

Dosage conseillé : Se référer à la législation en vigueur (cf. Règlement (CE) n°1333/2008)

COMPOSITIONAgent(s) colorant(s) : Carotènes E160a, Chlorophylline cuivrique E141
Supports : maltodextrine, gomme acacia E414, huile Mct (d'huile de palme), sucre
Additifs : tocophérols naturels E306, acide ascorbique E300, glycérol, carbonate de sodium E500
Composants limités : /**CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES**Solubilité dans l'eau : Oui
Liposolubilité : Non
Degré alcoolique : 0% vol.
Point éclair (coupe fermée) : /
Stabilité à la lumière : Bonne
Stabilité à la chaleur : Bonne
Stabilité au pH : Peut précipiter en milieu acide**DONNEES REGLEMENTAIRES**Ionisation : Les matières premières de cet additif n'ont subi aucun traitement ionisant.
OGM : Selon les Règlements CE n°1829 & 1830/2003, ce produit n'entraîne aucune mention d'étiquetage relative aux OGM dans le produit fini.
Allergènes Alimentaires (Règlement CE n°1169/2011) : Absence**CONDITIONNEMENT - STOCKAGE**DDM : 18 mois
Stockage : Dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et de l'air, dans un endroit tempéré (18°C environ).

Destiné à la fabrication de denrées alimentaires, ne pas consommer en l'état.

Les informations de cette fiche technique sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée sur ce document et sont données de bonne foi. Des modifications ultérieures pourront intervenir sans préavis en fonction de paramètres législatifs ou internes. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer des dispositions réglementaires en vigueur en fonction de son application.